



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 17 août 2015, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

**Sont présents**

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

**Est absente** Madame Marie-Hélène Caron, conseillère

**Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.**

**Sont aussi présents :** Monsieur Denis Santerre, directeur des travaux publics et madame Sylvie Samson, directrice générale

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2015-08-185

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015
  - 3.2 Rapport des comités
  - 3.3 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
  - 3.4 Comptes
  - 3.5 Adoption du règlement numéro 442-15 modifiant et remplaçant le Règlement numéro 417-13 relatif aux permis et certificats, afin d'inclure des dispositions relatives à l'émission d'un permis pour une installation de prélèvement de l'eau ainsi que divers ajustements à la réglementation
  - 3.6 Projet de loi 44 sur le tabac
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
  - 4.1 Projet d'entente d'aide mutuelle pour la protection incendie avec la ville de Rivière-du-Loup
  - 4.2 Rapport du directeur des travaux publics et autorisation de dépenses
  - 4.3 Association des Vacanciers du lac St-Hubert - Demande d'aide financière
5. Aménagement, urbanisme et développement
  - 5.1 Soumissions pour la démolition de l'immeuble situé au 25, rue Principale Nord
  - 5.2 Révision budgétaire de l'Office municipal d'Habitation de St-Hubert
6. Loisirs et Culture
  - 6.1 Rapport du technicien d'intervention en loisirs et autorisation de dépenses
  - 6.2 Autorisation de dépenses pour le camping
  - 6.3 Demande pour l'activité " Fort Béloune"
7. Ressources humaines, formation et rencontres
  - 7.1 Comité de Révision Incendie du centre 911 CAUREQ
  - 7.2 Séminaire de formation - PG Solutions
  - 7.3 Projet de règlement pour la circulation des véhicules hors routes - Suivi de la demande des Rouleux - Rencontre
8. Affaires nouvelles



9. Période de questions
10. Clôture de la séance

*Adoptée à l'unanimité des conseillers*

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-08-186

#### 3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 JUILLET 2015

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2015 à 20 h soit adopté en sa forme et teneur.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers*

#### 3.2. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du Conseil municipal nous donnent un compte rendu des rencontres et activités qui se sont tenues dans leurs champs d'intervention respectifs.

#### 3.3. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

3.3.1 Monsieur Martin Guay, du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) nous avise que suite aux informations reçues sur l'avancement du projet pour la mise aux normes des installations septiques du camping municipal et dans l'attente du dépôt final de ce même projet, que les activités du camping peuvent être maintenues pour la saison estivale 2015.

3.3.2 Suite aux échantillonnages des eaux de baignade de la plage municipale, le MDDELCC nous informe que les résultats démontrent que la plage est classée dans la catégorie A - Excellente, et ce, depuis le 27 juillet 2015. Pour l'échantillonnage effectué le 21 juillet, le résultat était classé dans la catégorie B - Bonne.

3.3.3 Le ministère de la Sécurité publique nous informe que nous allons bénéficier, par l'entremise de notre autorité régionale, d'un soutien pour la formation de nos pompiers volontaires ou à temps partiel. Les montants seront versés à la MRC qui répartira les sommes allouées aux entités qui assument les frais de formation admissibles comme un service de sécurité incendie ou une régie.

3.3.4 Nous avons reçu de la MRC de Rivière-du-Loup, un montant de 7 537,26 \$ représentant l'aide financière pour la formation de pompiers volontaires ou à temps partiel. Pour le remboursement des formations, ce sont pour les candidats ayant réussi le cours entre le 1er janvier 2014 et le 31 mars 2015.

3.3.5 La Municipalité de Cacouna nous a transmis une résolution demandant à la FQM de retirer les services supplémentaires obligatoires de la cotisation annuelle et que les services supplémentaires soient facturés de façon facultative.

3.3.6 Reçu une copie de résolution de la Municipalité de Saint-Épiphanie demandant à la FQM de rendre l'option du service en ressources humaines facultative plutôt qu'obligatoire et de permettre aux municipalités qui ne désirent pas se prévaloir de ce service de demeurer membre à part entière.



2015-08-187

- 3.3.7 L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) nous informe que le programme de soutien financier en loisir 2015-2016 est maintenant disponible sur le site Internet de l'URLS.
- 3.3.8 Madame Pauline Dumont, présidente du Pavillon Durocher inc. nous remercie pour l'aide de 5 000 \$ consentie à leur corporation.

#### 3.4. COMPTES

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées (lors d'une séance précédente du conseil) et dont le paiement a été effectué durant le mois de juillet 2015, pour un total de 160 660,96 \$, tels qu'inscrits au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant le mois de juillet 2015 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 438-15 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<u>Total</u>
a) Dépenses d'administration et autres départements :	899.00 \$
b) Dépenses de transport et d'hygiène du milieu :	2 595.93 \$
b) Dépenses de loisirs :	811.00 \$

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 140 449,49 \$ tels qu'inscrits au registre des achats du 31 juillet 2015, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites au registre des achats du 31 juillet 2015 au montant de 140 449,49 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 438-15.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

#### 3.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 442-15 MODIFIANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 417-13 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉMISSION D'UN PERMIS POUR UNE INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT DE L'EAU AINSI QUE DIVERS AJUSTEMENTS À LA RÉGLEMENTATION

L'adoption de ce règlement est reportée afin de regrouper en un seul règlement, tous ceux concernant les permis et certificats.

#### 3.6. PROJET DE LOI 44 SUR LE TABAC

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du Conseil, soit à la séance ordinaire de septembre 2015.



4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2015-08-188

4.1. PROJET D'ENTENTE D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION INCENDIE AVEC LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

1. Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup approuve le projet d'entente d'aide mutuelle pour la protection incendie avec la Ville de Rivière-du-Loup.
2. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-08-189

4.2. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2015	Solde disponible
1	02 32000 322	Frêt & messageries, voirie	75 \$	75 \$	-23 \$
2	02 32000 526	Ent. & rép. mach., outils & équipements	150 \$	400 \$	-242 \$
3	02 32000 650	Vêtements, chaussures et accessoires	300 \$	175 \$	150 \$
4	02 41200 419	Serv. professionnels, pur. eau	400 \$	400 \$	-1 367 \$
5	02 41200 526	Ent. & rép. mach. & équip. - pur. eau	200 \$	1 500 \$	-1 387 \$
6	02 22000 528	Ent. & rép. bornes fontaine	9 200 \$	9 200 \$	9 200 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-08-190

4.3. ASSOCIATION DES VACANCIERS DU LAC ST-HUBERT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte de faire un don de 1 305 \$ à l'Association des Vacanciers du Lac St-Hubert dans le cadre de la politique d'entretien des chemins privés. Ce montant représente un montant de 1 545 \$ pour l'année 2015 moins un solde résiduaire de 240 \$ dans le compte de l'Association pour gérer ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



5. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

2015-08-191

5.1. **SOUSSIONS POUR LA DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 25, RUE PRINCIPALE NORD**

**ATTENDU** que des soumissions ont été demandées à deux (2) entreprises pour la démolition de l'immeuble situé au 25, rue Principale Nord, et ce, tel que spécifié dans la résolution numéro 2015-07-169;

**ATTENDU** que nous avons reçu deux (2) soumissions, dont voici les résultats :

Soumissionnaire	Cout Excluant les taxes
Excavation Dany Ouellet	16 000,00 \$
Les Boisés Grande Fourche Inc.	18 500,00 \$

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'accepter la soumission présentée par *Excavation Dany Ouellet Inc.* pour le montant de 16 000 \$ plus taxes. Les travaux ont été effectués en juillet 2015.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2015-08-192

5.2. **RÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-HUBERT**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'Habitation de St-Hubert tel qu'approuvé par la Société d'Habitation du Québec dont le déficit total pour 2015 est de 85 113 \$. L'augmentation de 30 000 \$ prévue initialement au budget 2015 est due aux dommages causés à l'immeuble suite à une infiltration d'eau.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

6. **LOISIRS ET CULTURE**

2015-08-193

6.1. **RAPPORT DU TECHNICIEN D'INTERVENTION EN LOISIRS ET AUTORISATION DE DÉPENSES**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :



No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2015	Solde disponible
1	02 70130 522	Ent. Et rep – Bâtiment Modification garage zamboni et espace pour aiguisage de patin	300 \$	3 000 \$	- 2 130 \$
2	02 70130 604	Act. Halloween Achat décoration, fourniture-bar, friandises, matériel pour le tunnel hanté, permis de bar, boissons, etc  Faire chèque de 500 \$ à Jonathan Jalbert pour cash de départ qui sera remboursé	1 100 \$	1 100 \$	1 100 \$
3	02 70131 602	Act. Automne à grands pas Achat matériel en rapport avec l'automne à grands pas, nourritures, prix de présence, eau, article Wixx, etc.	250 \$	250 \$	250 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-08-194

#### 6.2. AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE CAMPING

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

D'autoriser monsieur Bernard Goulet gestionnaire du camping à faire les dépenses à même les budgets ci-après mentionnés pour un maximum de 5 000 \$ pour l'année 2015, et ce, pour l'entretien et l'achat d'équipements pour le camping municipal. Les factures devront être au nom de la Municipalité.

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2015	Solde disponible
1	02 70140 521	Entr. clôtures, quai, jeux, etc.	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$
2	02 70140 522	Entr. & rép. bâtiments, plage	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$
3	02 70140 526	Ent. & rép. mach. outillage et équip.	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$
4	02 70140 649	Autres pièces et accessoires - Plage	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-08-195

#### 6.3. DEMANDE POUR L'ACTIVITÉ "FORT BÉLOUNE"

Correspondance de monsieur Guillaume Dumont du comité organisateur de l'activité "Fort Béloune" nous informant que leur activité se déroulera le dimanche 6 septembre 2015 et nous demandant la gratuité pour l'emprunt de tables et de chaises ainsi que pour les estrades en bois. Les tables et les chaises seront utilisées sous le chapiteau et ne passeront pas la nuit à l'extérieur.

Monsieur Dumont invite le Conseil à participer à cette activité qui en est à sa 20<sup>e</sup> édition.

Suite à une discussion,



Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

D'accepter de prêter gratuitement au comité organisateur de l'activité "Fort Béloune" environ 100 chaises, 10 tables et 2 estrades en bois pour l'activité qui se déroulera le dimanche 6 septembre 2015. Les chaises et les tables devront être utilisées sous le chapiteau et ne devront pas passer la nuit à l'extérieur. De plus, seules les chaises et tables qui sont situées au centre des loisirs peuvent être prêtées.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

## 7. **RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES**

2015-08-196

### 7.1. **COMITÉ DE RÉVISION INCENDIE DU CENTRE 911 CAUREQ**

Correspondance de monsieur Jacques-Éric Mercier, directeur du Service de Sécurité incendie, demandant l'autorisation de postuler pour faire partie du *Comité de Révision Incendie* du centre 911 CAUREQ. Il s'agit d'une équipe de travail qui propose des orientations en matière de traitement et de répartition des appels incendie aux membres du comité de gestion incendie. Pour y participer, la personne doit être un officier actif du SSI et être disponible pour 3 ou 4 réunions annuellement. Les réunions ont lieu à Rimouski, au Caureq. Les frais des déplacements (kilométrage) seront remboursés par le Caureq tandis que le repas est offert sur place. Ainsi l'unique dépense reliée à cette participation serait le salaire lié à la présence aux réunions. Le mandat est d'une durée de deux ans.

Seulement 6 représentants incendie sont choisis, deux par région administrative : une place est disponible pour le Bas St-Laurent. La date limite pour soumettre une candidature est le 28 août.

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'autoriser notre directeur du Service de Sécurité incendie à postuler pour faire partie du *Comité de Révision Incendie* du centre 911 CAUREQ. Ceci nous permettra de demeurer informés et au fait des derniers changements, de continuer à créer des liens qui nous ont été très utiles dans le passé et également de positionner notre SSI en avant et de faire partie des décisions.

La Municipalité payera le salaire lié à la présence de notre directeur incendie aux réunions du *Comité de Révision Incendie* du centre 911 CAUREQ. Par contre, le maximum d'heures qui sera payé par réunion est de trois (3) heures. Cette autorisation est pour une durée de deux (2), soit pour la durée du mandat. Advenant la décision du directeur incendie de renouveler son mandat, la demande devra au préalable être soumise au Conseil municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2015-08-197

### 7.2. **SÉMINAIRE DE FORMATION - PG SOLUTIONS**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu



Que la municipalité autorise la directrice générale adjointe à assister au Séminaire de formation PG Solutions qui se tiendra à Rimouski le 1er octobre 2015. Les frais d'inscription qui sont de 395 \$ seront payés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**7.3. PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTES - SUIVI DE LA DEMANDE DES ROULEUX - RENCONTRE**

Les membres du Conseil sont favorables en ce qui a trait au projet du Club Les Rouleux d'adopter un règlement autorisant la circulation des véhicules hors routes sur divers chemins municipaux leur permettant de se rendre au Restaurant Bégonia. Donc, monsieur Stéphane Dumont du Club Les Rouleux sera informé qu'il peut nous présenter un projet de règlement en ce sens.

Le règlement aura une durée d'un (1) an et la Municipalité décidera par la suite si elle renouvèlera le règlement. De plus, des heures d'utilisation du trajet devront être indiquées dans le règlement.

**8. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est ajoutée.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.

2015-08-198


**10. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

*En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.*

  
Gilles Couture  
maire

  
Sylvie Samson  
directrice générale